

# LYON UNIVERSITAIRE

## UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An..... 7 fr.  
Six Mois..... 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur  
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

### Le Professeur A. LAFON

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro le décès de M. A. Lafon, ancien professeur de mathématiques pures à la Faculté des Sciences. Nous publions aujourd'hui le discours prononcé à ses funérailles par M. le Professeur Déperret, doyen de la Faculté des Sciences.

La Faculté des Sciences, déjà si éprouvée il y a quelques jours par la mort du professeur André, est encore douloureusement frappée aujourd'hui dans la personne de l'un des siens, Antoine Lafon, ancien professeur de mathématiques pures à la Faculté des Sciences, à laquelle il était resté attaché comme professeur honoraire.

C'est au Doyen de cette Faculté que revient le triste honneur de venir apporter sur cette tombe le souvenir ému et l'hommage confraternel des anciens collègues de Lafon, de ceux qui l'ont connu et qui ont été ses amis, de ceux aussi plus jeunes qui sont venus après lui et n'ont pu que vénérer sa mémoire.

M. le Recteur Joubin aurait voulu pouvoir venir apporter lui-même au professeur Lafon l'hommage de l'Université. Empêché d'assister à cette cérémonie, il m'a chargé d'être son interprète et d'exprimer ici en son nom tous ses sentiments de dévouement sympathique et de respectueuse condoléance.

La vie du professeur Lafon est un bel exemple d'une existence consacrée tout entière à la Science et à ses devoirs professionnels. Né à Villefranche de Rouergue le 20 novembre 1826, Antoine Lafon, après de solides études dans sa ville natale, puis au lycée St-Louis, conquiert brillamment à la Sorbonne le grade de licencié des sciences mathématiques et physiques. Il est bientôt distingué par ses maîtres, Lefebvre de Fourcy et Bertrand, qui l'entraînent à prendre le titre de Docteur. Il présentait à la Sorbonne, le 26 juin 1854, pour le grade de Docteur des sciences mathématiques, deux thèses très remarquables : l'une de Mécanique, *Sur l'intégration des équations différentielles de la Mécanique*, pour base le théorème de Poisson auquel elle apporte une simplification et une démonstration plus directe ; la deuxième thèse, d'Astronomie, *Sur la théorie du dernier multiplicateur et le problème des trois corps*, est un exposé simplifié et raccourci de la théorie de Jacobi.

Le fond de ces thèses, dit le Rapport officiel, annonce une intelligence distinguée qui nous réserve sans doute d'autres travaux non moins intéressants et non moins utiles.

Le jeune docteur entre d'emblée et sans concours à l'Observatoire de Paris où pendant trois ans (1855-57) il fait des observations et des calculs sous la direction du grand astronome Leverrier. Il publie en 1858, en collaboration avec le savant mathématicien Terquem, une traduction annotée du mémoire d'Encke sur les calculs des perturbations des planètes, travail utile à la science et digne du talent d'un jeune savant qui avait donné, écrit Bertrand, « de si excellentes preuves d'intelligence mathématique ».

Il est presque permis de regretter pour la science astronomique que Lafon ait à ce moment quitté l'Observatoire de Paris pour accepter un poste de professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des Sciences de Nancy. Il fit un séjour de huit années dans cette ville (1857-1865) pendant lequel il put faire apprécier son talent de professeur et se faire élire membre de l'Académie Stanislas.

C'est sous ces auspices tout à fait flatteurs que Lafon fut envoyé à la Faculté de Lyon d'abord comme professeur suppléant en 1865, puis comme titulaire en 1869. C'est dans notre maison qu'il devait terminer sa carrière scientifique qui y a duré près de trente ans.

Son séjour à Lyon a été marqué au début par un retour momentané aux études astronomiques, objet de ses premiers travaux. Lafon a professé notamment pendant huit années au Palais Saint-Pierre un cours public d'astronomie ; il a fait d'abord sur la tour du Lycée, puis sur la terrasse du Palais Saint-Pierre des observations météorologiques dont il publia les bulletins ; enfin il avait été chargé de faire les premières études pour la

fondation d'un Observatoire. Une grave maladie, unie à d'autres circonstances, vint malheureusement l'arrêter dans la réalisation de cette belle œuvre. Lafon se cantonna alors dans l'enseignement des mathématiques pures qu'il professait avec la conscience la plus parfaite et le dévouement le plus entier à ses élèves. Retiré sur la montagne de Fourvière, où il avait rêvé de voir naître son Observatoire, son esprit chercheur ne reste pas inactif. Il commence vers 1886, dans son jardin de la rue du Juge de Paix, des fouilles archéologiques importantes qui le conduisent à la belle découverte des substructions de l'amphithéâtre romain dont l'emplacement avait donné lieu jusque-là à tant de discussions. Je ne saurais oublier pour ma part l'enthousiasme juvénile avec lequel Lafon, à mon arrivée à Lyon comme jeune professeur en 1888, m'exposait sa découverte et m'invitait à la vérifier sur place et même jusqu'à un certain point à la contrôler par la détermination des ossements d'animaux féroces qui avaient dû dévorer les premiers chrétiens dans cet amphithéâtre, dont en mathématicien précis, il calculait les dimensions à l'aide d'un simple fragment de courbe enfoncée dans sa propriété.

Nous tous qui avons connu et aimé Lafon dans cette vieille Faculté d'il y a vingt ans, nous avons gardé le souvenir le plus affectueux de ce noble et grand vieillard, à l'allure simple et modeste, toujours bon et complaisant pour ses collègues comme pour ses élèves, et dans l'esprit duquel n'étaient que des sentiments d'amicale confraternité. Il nous quitta en 1893 — il y a de cela 16 ans — atteint par la limite d'âge et nous restant attaché comme professeur honoraire. C'était pour chacun de nous un véritable plaisir, devenu de plus en plus rare avec les années, que de le rencontrer, émanant pour se rendre à l'Académie de Lyon où il faisait des communications fréquentes et dont il avait été l'un des présidents.

La nouvelle brusque de sa mort, survenue tranquillement au milieu d'une famille d'enfants et de petits-enfants qui l'entouraient de toute leur affection, nous a douloureusement surpris et affligés. Qu'il me soit permis d'apporter sur ce cercueil, au nom de la Faculté des Sciences et aussi en mon nom personnel, l'expression de nos souvenirs les plus émus en même temps que notre suprême et confraternel adieu.

### NOS FACULTÉS

#### Faculté des Sciences

##### Certificat d'études supérieures

Sont admis :  
Mathématiques générales. — MM. Pelat, Thiriet, assez bien ; Chancel ; Mlle Chevassus ; MM. Giscion, Rigollot, Rousselot, Sabatier.

Chimie industrielle. — MM. Bouvard, bien ; Gavaggio, assez bien ; Allizon, passable ; Mermey, passable.

Physique générale. — MM. de Boirs, Jourdan, Pellat, assez bien ; Andrieu, Balmain, Carlon, Carry, Mahuet, Nicod, Paoli, Vuillard.

Diplômes d'études supérieures des sciences naturelles. — MM. Lamotte, bien ; Lemarchand, très bien.

Botanique. — MM. Tournade, Marchand, Laccassagne, Dupont, Mulsant.

Géologie. — Lemarchand, Latarjet, Bugnon.

Minéralogie. — Chalumeau, Fournet, Madinier.

Physiologie. — Baussant (très bien), Montoux, Sallé.

Zoologie. — Bugnon, Mazeran, Mme Montalan.

Physique industrielle. — Briat, Brosset, Carrier, Chamussy, Carréon, Granier, Jourdan, Koeller, Lépinos, Madinier.

Brevet électrotechnique. — Duvand.

Chimie et géologie agricole. — Gandiol, Gros, Vivien.

P. C. N. supérieur. — Chaquenay, Fiquet, Fournier, Flamme.

Brevet chimie industrielle. — Bogey, Pattissier.

Mécanique rationnelle. — Mazoyer, Carlon.

Calcul différentiel intégral. — Balmain, Gonneau, Mahuet.

#### Faculté de Droit

Agrégation (section du droit privé et du droit criminel). — Le ministre de l'instruction publique vient de prendre l'arrêté suivant :

Par dérogation à l'article 4 de l'arrêté

du 23 juillet 1896 dans le concours qui s'ouvrit en octobre 1912, pour l'agrégation des facultés de droit (section du droit privé et du droit criminel), si le nombre des candidats est supérieur à 20, le jury est autorisé à classer les candidats par ordre de mérite après la composition écrite et les deux premières leçons orales, en tenant compte de l'article 5 de l'arrêté précité, et à n'admettre à subir le surplus des épreuves qu'un nombre de candidats au moins égal au double du nombre des places mises au concours. La liste des candidats ainsi retenus sera publiée par ordre alphabétique.

♦♦♦

Sont reçus licenciés en droit :

MM. Achalmé, Ammar, Amer, Beloborodoff, Bernard, Besson, Billoud, Bozbon, Bourlier, Bregnot du Lut, Charret, Chambeyron, Champoin, Colomb, Demeure, Dureau, Fattani Fahmy, Freissinet, El Guindi, El Khonain, Eymonier, Gardinat, Genard, Gerin, Giraud, Goujon, Girard, Gilbert, Garçon, Holtzer, Jeantet, Largy, Liabot, Merle, Messié, Michel, Mohanna, Millaud, Moussa, Nachury, Piaton, Pétrau-Gay, Picolet, Pize, Poizat, Rerolle, Rivaux, Raymond, Rizkalla, Robinot, Rochat, Rocher, Roussillon, Roux, Siszewicz, Samson, Terrin, Tezier, Vallet, Vaussan, Vanel, Venet, Verjat.

La mort de notre ami et éminent collaborateur Eug. BURLE nous a douloureusement surpris. Juge suppléant à Lyon, nommé il y a trois mois à peine au Tribunal de Louhans, M. BURLE, en ce court espace de temps, s'était acquis par son affabilité, son activité, les services rendus, d'unanimes amitiés.

Ici même, dans les colonnes de notre journal, nos lecteurs ont eu l'occasion d'apprécier maintes fois les articles documentés de cet esprit original : nul mieux que lui, grâce à sa connaissance profonde des diverses langues, n'était au courant du mouvement historique et philosophique actuel, du mouvement ethnographique ou juridique international.

En ces tristes circonstances, nous présentons à la famille de M. BURLE et à Mme Eug. BURLE le témoignage ému de notre douloureuse sympathie.

### La Science de l'Enfant

#### Deuxième Congrès international d'éducation morale

Le deuxième Congrès international d'éducation morale, qui se tiendra à La Haye du 22 au 27 août 1912. Manifestement, il existe en ce moment un courant puissant en faveur de la mise au point, du développement des moyens d'éducation de l'enfant. L'œuvre du prochain Congrès sera de codifier tous les principes, toutes les tendances morales actuelles, qui constituent le côté religieux de toute idée philosophique. Faire prendre contact aux représentants de ces idées, leur donner l'occasion de confronter pacifiquement le but et les moyens de leur enseignement, déterminer sur quels points, malgré la divergence des idées, un accord pratique est possible, préparer par un échange d'expériences et de réflexions la solution de quelques problèmes précis, tel sera encore le but du prochain Congrès.

« Nous voudrions », déclare le comité français, présidé par M. Bouteux, « que toutes les doctrines et toutes les croyances, philosophiques ou religieuses, puissent se rencontrer dans la délégation française à La Haye ; nous voudrions prouver aux autres et nous prouver à nous-mêmes que, quelle que soit la divergence des idées, nous sommes capables de nous unir dans un respect mutuel, dans un commun amour de l'enfance, dans un égal souci de l'avenir moral de l'humanité. »

La personnalité même des membres du comité suffit à garantir à la fois ce parfait esprit de tolérance et la place que tiendra la France dans le congrès. Nous relevons entre autres les noms de MM. Léon Bourgeois, Raymond Poincaré, Paul Adam, Brieux, Paul Bureau, Jules Claretie, Em. Corra, Alfred Croiset, Durkheim, Fougère, Fougère, Charles Gide, Anatole Leroy-Beaulieu, Israël Lévi, Alfred Mézières, Henri Poincaré, Charles Richet. Et voici quelques-uns des mémoires proposés à la discussion : Em. Bouteux : Morale et enseignement ; P. Bureau : L'éducation morale ; Les expériences poursuivies en France depuis quarante ans, en matière d'éducation morale ; — F. Buisson : L'enseignement de la morale dans les écoles primaires françaises ; — G. Séailles : L'idéal laïque ; J. de Narbonne : L'éducation morale et religieuse ; — Chanoine Dumont : Une morale d'attente ; — Emile Hinzelin : L'idée de patrie dans l'éducation.

Les grands réseaux français accordent une réduction de 50 % des prix sur leur tarif général (tarif plein à l'aller, gratuit au retour) aux congressistes qui auront à effectuer, jusqu'à la frontière, un parcours simple supérieur à 50 kilomètres pour se rendre à La Haye du 17 au 27 août. Retour jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre inclus.

Le comité néerlandais a obtenu d'un certain nombre d'hôtels des réductions appréciables sur leur tarif habituel.

Les adhésions peuvent être envoyées directement à M. Polak, trésorier, 125, rue du Ranelagh, Paris (XVI<sup>e</sup>).

Cotisations individuelles : 12 fr. 50 ; pour les Sociétés, 21 fr. ; pour recevoir les publications seulement : 6 fr. 50.

### Les Jurys d'Agrégation

#### Agrégation des facultés de médecine

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu le statut du 16 novembre 1874 sur l'agrégation des facultés ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 1909 ;

Vu l'arrêté du 25 mars 1910 ;

Vu la loi du 27 février 1880 ;

Le conseil supérieur de l'instruction publique entendu,

Arrête :

L'article 6 du statut du 16 novembre 1874 sur l'agrégation des facultés, modifié par l'arrêté du 21 juillet 1909 en ce qui concerne l'agrégation des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie, est rédigé ainsi qu'il suit :

Art. 6. — Les juges des concours d'agrégation sont tirés au sort parmi les professeurs titulaires et les professeurs adjoints des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie suivant les dispositions déterminées par l'arrêté du 25 mars 1910.

Tout professeur titulaire ou tout professeur adjoint des facultés de médecine et facultés mixtes de médecine et de pharmacie qui n'est pas désigné par le titre de son enseignement pour faire partie des jurys des concours d'agrégation des facultés de médecine, peut être appelé à siéger dans les jurys ou l'ordre d'agrégation auquel il appartient se trouve représenté.

Aucune faculté ne peut être représentée dans un jury par plus de deux membres lorsque le jury comprend cinq juges, par plus de trois membres lorsqu'il en comprend neuf.

Fait à Paris, le 20 juillet 1912.

GUIST'HAU.

#### Agrégation de matière médicale et de pharmacodynamie

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu l'arrêté du 21 juillet 1909, modifiant transitoirement certaines dispositions du statut du 16 novembre 1874, relatives à l'agrégation des facultés de médecine ;

Vu l'arrêté du 25 mars 1910 ;

Vu la loi du 27 février 1880 ;

Le conseil supérieur de l'instruction publique entendu,

Arrête :

Le tableau annexé à l'arrêté du 21 juillet 1909 susvisé et fixant la constitution des jurys des diverses sections de l'agrégation des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie est modifié ainsi qu'il suit en ce qui concerne la section de matière médicale et pharmacodynamie :

Section de matière médicale et pharmacodynamie

Cinq juges :

Trois professeurs de pharmacologie ;

Un professeur de chimie ;

Un professeur de thérapeutique, de pathologie et thérapeutique générales ou de matière médicale.

Fait à Paris, le 20 juillet 1912.

GUIST'HAU.

#### Concours d'agrégation des Facultés de Droit

Nous apprenons que par arrêté du ministre de l'instruction publique du 20 juillet courant, M. Emile Bouvier, professeur de science et législation financières à la Faculté de Droit de l'Université de Lyon, vient d'être nommé membre du jury du concours pour l'agrégation de droit (section de Droit public). Ce concours doit s'ouvrir à Paris le 14 octobre prochain sous la présidence de M. Duguit, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Bordeaux.

Le nombre des places d'agrégé pour le droit public mises au concours, est de trois.

#### Ecole de Chimie Industrielle

Admis en 2<sup>e</sup> année : MM. Forest, Lambert, Basset, Gleize, Witkowski, Ampaire, Serre, Claris, Souteyrand, Jeannin, Dupin, Rivas, André, Savarin, Bauron, Baudier.

Admis en 3<sup>e</sup> année : MM. Gros (Roger), Fournet, Vivien, Briat, Voisin, Poulat, Galtier, Foustanos, Mlle Askanas, Marchalkowitch, Cochet, Fisch, Foison, Gros (Antoine), Avon, Meunier.

Diplômes d'ingénieurs chimistes de l'Université : MM. Bouvard, Gavaggio, Allizon, Mermey, Bogey, Pattissier. — Hors classe : MM. Clocher, Gandiol.

Certificats de capacité : MM. Paris, Pourchot, Garin, Boussand, Chardon, Canteloube.

Prix Peloux : M. Bouvard.

Admis en 2<sup>e</sup> année : MM. Chopin, Gillet, Appendin, Boyer, Morel, Artières, Maxit, Terrel, Guichardet.

Diplômes d'ingénieurs chimistes de tannerie : MM. Beaud, Seignouret, Ternet.

Certificats de capacité : MM. Miraillet, Laforge, Papillon, Mediero.

Médaille du Syndicat Général des Cuir et Peaux : M. Beaud.

Prix Dubosc : M. Beaud.

### UNE ŒUVRE D'ASSISTANCE MATEERNELLE<sup>(1)</sup>

L'assistance aux mères, la protection aux enfants sont des nécessités de notre temps.

Comment assurer à toutes les déshéritées de la fortune un minimum de bien-être, atténuer le long cortège de misères qui accompagne le plus souvent la maternité chez les pauvres ? Comment préserver l'enfant nouveau-né ou à naître, rendre en un mot l'humanité meilleure et plus heureuse ?

Voilà le problème dans toute sa complexité. Posé par l'opinion, il revient sans cesse sous la plume de l'écrivain, provoque des décisions administratives, sollicite impérieusement, chaque jour, l'initiative des corps élus.

Les gouttes de lait, les consultations de nourrissons, les crèches, les pouponnières se multiplient toujours, attestent les louables efforts accomplis pour secourir la première enfance. Mais la société ne pouvait se désintéresser du sort des mères.

Comme le reconnaissait très justement M. le sénateur Paul Strauss, à la séance du 1<sup>er</sup> février 1912, au Sénat, lors de la discussion du budget : « Un grand nombre de ménages sont voués à la pire détresse... De nombreux enfants mal nourris, mal logés, courent les plus grands risques et souvent la misère a, pour eux, les conséquences les plus tragiques. »

Et dans son bel ouvrage, *L'Enfance malheureuse*, « Beaucoup de femmes, sur le point d'être mères, au lieu d'avoir cette large aisance que comporte un état aussi délicat que celui de la grossesse, peuvent à peine se nourrir... Elles endurent mille privations, deviennent la proie des suggestions malsaines... »

« Toute la sollicitude sociale ne peut se réduire à l'emploi des moyens répressifs, la Société se doit à elle-même de protéger tous ses membres. Séparer les enfants de leur mère pour les remettre à l'assistance publique n'est pas une solution, c'est un pis-aller qui ne satisfait personne et répugne particulièrement à notre conception actuelle de la famille. L'assistance maternelle a le mérite d'épargner aux mères délaissées ou infortunées, l'horrible sacrifice de l'abandon de leurs enfants, d'éloigner d'elles la tentation de les détruire. »

Cette assistance est donc le seul moyen de sauvegarder l'enfant. C'est l'idée qui a présidé à la création d'une œuvre lyonnaise, le *Restaurant gratuit pour mères nourrices*, fondé en 1910, par M. Edouard Herriot, maire de la ville de Lyon.

« En fondant cette œuvre, la municipalité lyonnaise a voulu développer l'alimentation maternel, en procurant quotidiennement, aux mères nourrices dénuées de ressources, une nourriture saine et suffisamment abondante, assurant la santé à elles-mêmes et à leurs enfants. »

Tels sont les termes de la circulaire qui en faisait connaître l'existence au public.

Fort bien placé, cet établissement répond tout à fait à sa destination.

Dans un charmant décor au pied de la montagne de Fourvière, non loin de la Saône, rue Saint-Georges, n° 78, auprès de la Montée des Epies, se profile une ancienne construction, « véritable échelle de Jacob », comme taillée dans le roc et jouissant de tout le pittoresque d'un site exceptionnel. Etagée sur le flanc d'une colline, elle domine la vallée des deux cours d'eau. L'accès en est très facile, au centre même d'un des quartiers populaires de la grande cité lyonnaise.

Au rez-de-chaussée, se trouve une crèche ; au premier étage, le restaurant des mères nourrices.

Vrai nid de repos et de calme, cette crèche s'ouvre de plain-pied sur un joli jardin. C'est l'asile de prédilection des poupons de Saint-Georges aux heures où les mamans sont occupées à l'atelier et à l'usine, ou vaquent aux soins du ménage.

Coquettement aménagé, artistiquement orné, le restaurant reçoit trois fois par jour les mères nourrices momentanément gênées, en butte aux difficultés de la vie, les victimes de l'imprévoyance, de l'abandon, du chômage, de la maladie, de l'obligation militaire, toutes les femmes des travailleurs dont le salaire n'est pas en rapport avec les besoins de l'existence et les charges de famille, toutes celles dont le modeste budget s'accroît mal de l'augmentation de dépenses qu'occasionne la naissance d'un enfant.

Egayé l'été par le soleil, le restaurant est hospitalier à souhait, rempli de clarté, entouré de verdure, protégé par une véranda fleurie de glycine et de clématite. Il fait bon se reposer sur la ter-

rasse. Plus d'une maman oublie ses soucis en contemplant les horizons si verts et si boisés, les riantes vallées encadrées de collines.

L'hiver, il offre aussi un confortable refuge aux mères infortunées. Lorsque la nature subit l'épreuve du froid et du brouillard attristants, elles y trouvent l'appui et le réconfort qui les sauvent d'elles-mêmes, leur rendent le courage et l'espoir.

Le restaurant municipal lyonnais est en toute saison le foyer tutélaire de la maternité en détresse.

♦♦♦

La directrice, Mme Rozier, accueille tout son monde avec bonne grâce, affabilité et sollicitude. Elle veille à tout, tient compte, dans la mesure du possible, des besoins, voire même des goûts particuliers de chaque maman. Elle rassure les timides, console les affligées, donne de judicieux conseils sur les soins que réclament les nourrissons, insiste sur la nécessité de régler le sommeil et l'alimentation, employant le langage qui convient, sur le ton qui apaise et calme l'angoisse.

Le personnel, placé sous ses ordres, rivalise de zèle et de bonne volonté. Il semble que les femmes de service soient aussi heureuses de se dépenser que les mamans de recevoir l'aide et le secours dont elles ont besoin.

« Les mères nourrices sont admises à leur restaurant sans conditions ni formalités et sans avoir à fournir aucun renseignement sur leur état civil, leur situation, leur religion ou leur nationalité. Elles n'ont même pas à indiquer leur nom et leur adresse. Il leur suffit de montrer à la directrice qu'elles allaient réellement. » (Circulaire déjà citée).

Ainsi les mamans n'ont qu'à se présenter pour être admises à la table gratuite et pouvoir prendre dans le calme reposant d'une vaste pièce soigneusement tenue, gaie et bien aérée, un repas fortifiant, tandis qu'à la crèche on s'occupe de leurs bébés, qu'ils dorment tranquillement dans leur berceau ou qu'une bonne les berce tout auprès d'elles. On ne leur demande ni d'où elles viennent, ni qui elles sont. Qu'importe en effet qu'elles soient mariées ou non, qu'elles soient catholiques, israélites, protestantes ou musulmanes ; elles sont mères, elles sont malheureuses, elles ont droit, à ce titre, à l'assistance sociale.

♦♦♦

« Le restaurant est ouvert tous les jours, de 7 à 8 heures du matin ; de 11 heures à 1 heure, et de 6 à 8 heures du soir. Le matin il n'est servi que de la soupe. Les deux autres repas se composent de soupe, viande ou poisson, légumes, fromage ou confiture et pain. La soupe, le pain et les légumes sont à discrétion. » (Même circulaire).

Donc, dès 7 heures du matin, une bonne soupe chaude est servie à toutes les nourrices qui se présentent. Après avoir vaqué à leurs occupations, elles peuvent revenir déjeuner à midi et dîner le soir. Pendant l'année 1911, il a été servi 1.539 soupes le matin, 13.505 repas à midi et 8.774 repas le soir.

Ces chiffres démontrent amplement la haute utilité de l'œuvre philanthropique lyonnaise et en font ressortir toute la portée sociale. Elle fournit aux nourrices, non seulement une nourriture saine, abondante et appropriée, mais aussi, à celles qui le demandent, des pièces d'habillement, de la layette.

En secourant chaque jour tant de mères infortunées, l'œuvre lyonnaise sauve la vie de la plupart des enfants menacés. L'action bienfaisante qu'elle exerce prouve en outre à ses protégées que la Société, dont le constant souci est le bien-être de tous ses membres, ne les ignore pas et ne demeure pas indifférente à leurs maux.

Or, diminuer la souffrance, c'est tendre à faire disparaître la haine des classes, c'est favoriser le rapprochement des riches et des pauvres. Rendre tangibles les avantages sociaux, c'est contribuer à faire naître l'harmonie sociale, c'est prêcher la solidarité humaine.

Les résultats obtenus par l'œuvre lyonnaise sont ainsi doublement appréciables.

Sans doute, tous ces repas n'ont pas été distribués aux mères les plus nécessiteuses. La fausse honte éloigne beaucoup de pauvres des œuvres de secours les plus qualifiées, tandis que l'intérêt combat victorieusement, chez d'autres, le scrupule de recevoir. Mais j'eut-on nier qu'à de rares exceptions près, un très grand nombre de femmes, aux prises avec l'adversité, aient trouvé, dans l'ingénieuse organisation et le fonctionnement si bien compris de l'œuvre lyonnaise, un adoucissement immédiat à leurs misères, un secours précieux dans leur détresse.

(1) Extrait de la *Revue Philanthropique*, du 15 mai 1912.

La statistique établit qu'en France la mortalité moyenne des enfants de moins d'un an est de 160 à 167 pour 1.000 décès et révèle que ce tribut est payé dans la proportion de 80 p. 100 par les ouvriers. Il est prouvé aussi que, dans les quartiers riches, le coefficient de mortalité des enfants de moins d'un an est de 10 à 12 p. 100 alors qu'il atteint 35 p. 100 dans les quartiers pauvres.

Quoi de plus alarmant que la perte prématurée de ces petits êtres, fauchés si cruellement à l'aurore même de leur existence ! La mort survenant au seuil de la vie est un fait contre nature, aux conséquences les plus funestes pour l'avenir de la race et pour la prospérité du pays.

Il faudrait pouvoir secourir toutes les mères nécessiteuses pour prévenir la débilité congénitale et enrayer la mortalité infantile. Que de femmes privées de ressources se voient dans l'obligation de sevrer leur enfant et de s'en séparer trop tôt ! Ainsi se relâche le lien familial, car la tendresse maternelle ne se remplace pas plus que l'amour filial ne se commande.

J.-J. Rousseau, avec une ardeur et une conviction d'apôtre, signalait déjà le mal à son siècle et lui en indiquait le remède :

« La sollicitude maternelle ne se supplée pas. La véritable nourrice est la mère. Si la voix du sang n'est fortifiée par l'habitude et les soins, elle s'éteint et le cœur meurt, pour ainsi dire, avant de naître.

« Que les mères nourrissent leurs enfants et les mœurs vont se réformer d'elles-mêmes, les sentiments de la nature se réveiller dans tous les cœurs, l'Etat va se repeupler. Ce premier point, ce point seul va tout réunir. L'attrait de la vie domestique est le meilleur contrepoison des mauvaises mœurs. » (Emile, livre I).

Mais pour nourrir, il faut être soi-même à l'abri du besoin. Le philosophe de Genève n'envisageait, il est vrai, que : « Ces bonnes mères qui débarrassées de leurs enfants, se livrent gaîment aux amusements de la ville et ignorent cependant quel traitement l'enfant, dans son maillot, reçoit au village. » (Ibid).

Rousseau ne pouvait prévoir les complications actuelles, les exigences de la vie chère, qui poussent les femmes hors de leur foyer et font que leur salaire est nécessaire à leur entretien.

Toutefois, il eût applaudi à la fondation d'une œuvre aussi hautement humanitaire que le *Restaurant lyonnais des mères nourrices*, dont le but est avant tout de « développer l'allaitement maternel ».

La loi du 27 novembre 1909 assure aux mères employées un repos normal, avant et après leurs couches, et dispose que la suppression de travail, pour cette raison, ne peut être une cause de renvoi... Diverses institutions favorisent l'allaitement maternel, mais il reste beaucoup à faire en ce sens. Il ne suffit pas que le repos indispensable aux femmes enceintes soit reconnu par la loi, il faut que l'assistance leur soit garantie.

\*\*\*

Les mutualités maternelles sont en voie de formation. Leur développement est assuré. Ces libres associations ayant le précieux avantage de faire contribuer chaque mère de famille au secours qu'elle reçoit, sont bien faites pour nous séduire. Mais, en attendant leur prochain épanouissement, que nous appelons de tous nos vœux, réjouissons-nous des résultats obtenus à Lyon par le *Restaurant municipal gratuit pour les mères nourrices* ; félicitons M. le Maire et la municipalité lyonnaise de leur généreuse tentative ; souhaitons que les œuvres d'assistance aux mères infortunées se généralisent en France, sous les formes les plus en rapport avec les besoins et les ressources de chaque région ; que la Société assiste dans une large mesure les femmes enceintes pour les empêcher de travailler jusqu'au dernier moment, qu'elle leur vienne en aide tant que dure l'allaitement ; qu'elle secoure le plus grand nombre d'enfants afin d'affirmer sa constante préoccupation de former des générations plus saines et plus vigoureuses, de diminuer l'empire du mal et de la souffrance.

A. TARY.

## Association des Italianisants DU SUD-EST

L'Association des Italianisants du Sud-Est, fondée en 1908, a convié ses membres et les professeurs d'Italien à un deuxième Congrès (le premier a eu lieu il y a quelques années à Avignon), tenu à Grenoble les 14 et 15 juillet. La première journée du Congrès, et la plus importante, a été consacrée à la discussion de questions d'ordre professionnel, précédée de l'Assemblée générale de l'Association.

Dans la séance du matin, les membres de l'Association, au nombre d'une vingtaine, réunis en Assemblée générale sous la présidence de M. Julien Luchaire, vice-président, assisté de M. Delahaye, secrétaire, ont été appelés à confirmer par vote le projet de statuts de l'Association, mais après un long exposé de M. Luchaire relatif aux excuses de nombreuses personnes absentes et à des considérations d'ordre très général, après une brève intervention de M. Maugain, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de Grenoble, et après un court aperçu donné par M. Maurice Mignon, professeur au Lycée et à la Faculté des Lettres de Lyon, sur la demande de M. Luchaire et de M. Maugain, au sujet de l'œuvre des *Servati Italiani*, fondée par M. Maurice Mignon à Lyon en 1908 et très prospère, plusieurs des membres les plus importants de l'enseignement secondaire s'élevèrent contre la direction donnée par l'Association à ses revendications professionnelles, estimant que l'œuvre poursuivie était beaucoup trop idéale et d'un caractère trop élevé ou trop international pour pouvoir répondre efficacement aux besoins de l'enseignement de l'Italien à tous les degrés. L'exposé de la situation de l'enseignement de cette langue fait par M. Luchaire, parut beaucoup trop optimiste, et il sembla nécessaire aux professeurs de se grouper en une association plus étroite pour obtenir des résultats plus précis et plus positifs. M. A. Valentin, professeur au Lycée de Grenoble, président de l'Amicale, défendit avec énergie le principe d'une société corporative des professeurs d'Italien de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire, semblable à celles que forment les professeurs de tous les autres ordres de lycées et des établissements primaires. M. Luchaire, sans refuser aux professeurs d'Italien le droit de former une société à part, soutint que la question dépassait la compétence de l'Assemblée générale de l'Association, qui n'avait pas à en connaître.

M. Maurice Mignon proposa la formation d'un « Comité technique » qui réunirait, au sein de l'Association, les professeurs d'Italien de tous ordres chargés de veiller à leurs propres intérêts ; mais cette mesure, acceptée par M. Luchaire, parut insuffisante. Après quelques légères modifications au projet de statuts, on mit aux voix les différents articles.

La séance de l'après-midi réunît les professeurs d'Italien en Congrès professionnels. M. Delahaye proposa la présidence à M. Maurice Mignon, qui ne crut pas devoir l'accepter, et M. Ronzy alla s'asseoir au fauteuil présidentiel.

Deux grandes questions furent développées, l'une par M. Valentin, relative à l'Italien dans le premier cycle, au problème de la deuxième langue et à l'admission de l'Italien aux concours d'entrée des grandes Ecoles ; l'autre, par M. Maurice Mignon, relative aux sujets de composition italienne au baccalauréat et à la méthode directe. Quelques résolutions furent arrêtées, après une discussion générale entre les professeurs présents, au nombre d'une quinzaine, au sujet de la nécessité d'admettre l'Italien aux concours d'entrée des grandes Ecoles et au sujet d'un programme déterminé, et triennal, d'auteurs du baccalauréat. Puis après un exposé de M. Lémonon, avocat, sur les rapports économiques entre l'Italie et la région du Sud-Est de la France, on discuta les questions relatives à l'enseignement primaire, et spécialement celle de l'Italien dans les Ecoles normales et aux concours des Ecoles d'arts et métiers.

La deuxième journée du Congrès fut marquée par la séance solennelle de clôture, à laquelle assistèrent de hautes notabilités politiques des deux pays, entourées des autorités grenobloises, des

doyens des Facultés de Grenoble, de quelques professeurs, M. Maugain et M. Rosset, et du représentant de l'Université de Lyon, M. Maurice Mignon.

Plusieurs discours furent prononcés : par M. Maurice Faure, président, ancien ministre de l'Instruction publique, qui fit un discours plein d'éloquence sur la culture latine et sur les rapports de la littérature italienne et de la littérature française ; par M. Stéphen Pichon, ancien ministre des Affaires étrangères, qui prit la parole au nom du Comité Franco-Italie nouvellement constitué ; par M. Eugenio Chiesa, député de Ferrare, qui parla avec flamme et fit une forte impression sur l'auditoire ; par M. Gustave Rivet, sénateur, qui rappela avec enthousiasme les liens de l'idéal latin, supérieurs aux liens purement économiques des intérêts sociaux ; par le commandeur Enea Cavalieri, qui apporta le salut de la *Ligue franco-italienne* de Rome. M. Julien Luchaire se borna à une brève allocution, et M. Petit-Dutailh, recteur de l'Université de Grenoble, prononça un discours plein d'admirables et d'une admirable finesse littéraire.

Le célèbre historien Guglielmo Ferrero fit, à cinq heures et demie, une conférence à l'Université ; et le soir, un banquet solennel réunît ces convives d'honneur autour de la personne de l'ambassadeur d'Italie, M. Tommaso Tittoni, qui avait assisté à la séance de clôture, tout en se défendant de prononcer un discours, fit une charmante allocution, où il loua les congressistes, le pays grenoblois et l'esprit de science et d'amabilité — *utile dulci* — qui avait présidé à ce Congrès, dû à l'inlassable activité de M. Julien Luchaire, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble, directeur de l'Institut français de Florence.

M. S.

## Ecole de Santé Militaire

Voici la liste, par ordre alphabétique, des candidats admis à subir les épreuves orales d'admission au concours d'admission à l'Ecole de service de Santé militaire :

Candidates concourant à quatre inscriptions :

Abel, Auhann, Authier, Barraux, Baudot, Bayle, Berge, Bergeret, Bonnesfont, Bodet, Bou Hanna dit Bugnien, Bouron, Boyer, Brée, Brusas, Camper, Carl, Carrade, Carrayrou, Casabianca, Casali, Cavanion, Chamariot, Chapuis, Charles, Chateau, Chevant, Chove, Clerc, Colombari, Combalat, Corazzini, Couette, de Courges, Courtieu, Couture, Daigles, Dard, Debré, Dérèche, Désanges, Deschamps, Dessaignes, Devès, Deviller, Didier, Dicot, Dubois, Pierre Dubouran, Duboureaux, Ducas, Dumas, Dumont, Paul de la Badonnière, Durand, Charles Durieu.

Estève, Fabre, Louis Faure, Férot, Fontès, Gabillon, Gabrielle, Gaffet, Garnier, Gaurio, Gaud, Gaudiot, Gerget, Gérold, Girard, Givry, Godart, Gouion, Grosjean, Guédon, Grubert, Guidon, Guillemin, Guyonnet.

Heinsch, Henry, Hinaut, Hugues, Homberg, Hubert, Jacob, Jacquot, Jabras, Jette, Josseland, Keller, Knaub.

Labry, Lacaze, Lambert, Lamothe, Le Cars, Le Goar, Lemaire, Malinas, Maniguet, Michel, Marican, Martinet, Marty, Menard, Meneau, Métour, Meyssan, Mionand, Mondan, Monié, Henri Morel, Moullet, Nouveaux, Ollivier, Perentini, Petit, Pillot, Pivoteau, Pommes, Poutier, Pradier, Rubeau, Ramey, Rivard, Ross.

Salvy, Schnell, Susini, Tassin, Tavler, Testas, Torelli, Vacht, Vaissé, Villeclère, Vincens.

Candidates concourant à huit inscriptions : Allègre Roger, Ampoula, Béro, Bertin, Bery, Bedard, Carroce, Chancé, Charnet, Chevillet, Cornet, Gallard Paul, Gaugnet, Gerget, Giraud, Lafleur, Lebouret, Maniguet Joseph, Marcantoni, Meersseman, Moret André, Sabadel, Sureau, Troche, Vuilland.

Candidates concourant à douze inscriptions :

Astrie, Boudelle, Brissac, Campagnolle, Dubarry, Fabre, Fayolle, Garde, Gélibert, Lépine, Lieutard, Monestier, Pichot, Roudil, Rue, Siraudon, Tussau, Varnier.

Elevés reçus à la suite du concours de 1911 ayant demandé à subir le concours de 1912 en vue de leur passage dans la division de l'Ecole correspondant à leur scolarité, douze inscriptions : Aublant, Bergès, Bravet, Combaud, Dano, Gaignoux, Laborde, Rambaud, Ross.

Les examens du concours d'admission à l'Ecole du Service de Santé militaire, qui commenceront à Rennes le 24 juillet, continueront dans les autres centres aux dates suivantes : Bordeaux, 29 juillet ; Toulouse, 6 août ; Montpellier, 12 août ; Marseille, 16 août ; Lyon, 19 août ; Nancy, 23 août ; Paris, 29 août.

## Les Baccalauréats

La langue arabe peut être admise comme langue vivante

Dans l'Académie de Lyon, les candidats au baccalauréat de l'enseignement secondaire peuvent, aux épreuves écrites et orales de langues vivantes, remplacer par la langue arabe une quelconque des langues vivantes prévues par l'article 17 du 31 mai 1902, modifié par le décret du 26 juillet 1909.

## ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Voici les noms des candidats de l'Académie de Lyon, admissibles en 1912 au concours de l'Ecole normale supérieure et des bourses de licence (section des lettres) :

Option A. — M. Paillet. Option B (allemand). — MM. Gillet, Nicolas. Option C. — MM. Carret, Zanetto.

## A TRAVERS LYON

### Le Musée Guimet

D'après les projets adoptés, les salles du bas seront consacrées à l'art du Japon : estampes et surtout croquis et gravures. On pourra y admirer également d'anciens instruments de musique, d'anciennes armes, des coiffures et des costumes.

Le premier étage sera consacré à l'art de la Chine, de la Corée et du Thibet et le deuxième à l'art de l'Egypte, de la Grèce et de Rome.

Le fond de ces collections sera alimenté par des prêts des Musées nationaux du Louvre, du Luxembourg, Cluny, Musée Guimet, etc. Ce serait donc de simples dépôts, comme du reste tant d'œuvres de nos musées, qui appartiennent à l'Etat. Mais à côté de ces collections, il y aura celles appartenant à la Ville et celles que M. Guimet se propose de donner à sa ville natale.

La collection de divinités chinoises réunies par M. de Groot, d'une valeur scientifique de premier ordre, y occupera une place importante, de même que des costumes chinois de théâtre ; une collection de faïences de Perse, des peintures de Félix Régamey, l'éminent orientaliste, etc., etc.

On verra aussi dans le nouveau musée des objets provenant des fouilles de Koptos (Haute-Egypte), dont le Conseil municipal a voté récemment l'acquisition. D'autre part, une place sera faite à des antiquités de provenance romaine et M. Guimet a promis d'envoyer un certain nombre de pièces provenant des fouilles de Trion. Il y a là tous les éléments d'une curieuse et importante section archéologique égyptienne et romaine.

On a parlé enfin de loger au musée du boulevard du Nord la belle mosaïque de Bacchus découverte par MM. Fabia et Germain de Montauzan dans les fouilles de Fourvière. Sa place serait évidemment mieux indiquée au Palais des Arts, où il existe déjà plusieurs mosaïques romaines, mais on n'a su où la loger. Il serait question de la placer contre un des murs du Musée Guimet, au lieu de l'adapter au plancher. Nous ne savons si ce projet est maintenu.

En somme le nouveau musée Guimet constituera une réelle attraction. Il est à souhaiter qu'on apporte un peu plus de hâte à son aménagement.

### Une classe d'orgue au Conservatoire

Pour combler une lacune qui existe dans le programme d'enseignement de notre Conservatoire, le maire propose la création d'une classe d'orgue. Ce cours, qui fonctionnerait d'ailleurs aux Conservatoires de Paris, Lille, Nancy, n'avait pu, jusqu'ici, malgré la place importante qu'il occupe dans l'enseignement musical être créé à Lyon. Notre école était, en effet, dépourvue d'orgue.

Cet instrument venant d'être installé dans la nouvelle salle de concerts du Conservatoire, il y aurait intérêt à ne pas retarder plus longtemps la création de ce cours.

### Le Directeur de l'Observatoire de Lyon

La section d'astronomie de l'Académie des sciences s'est réunie lundi avant la séance pour procéder à la désignation

des candidats aux fonctions de directeur de l'Observatoire de Lyon, fonctions vacantes par suite du décès de M. André.

La section présente : en première ligne M. Jean Mascard, de l'Observatoire de Paris ; en deuxième ligne, M. Esclançon, de l'Observatoire de Bordeaux.

Cette liste étant identique à celle déjà dressée par le conseil supérieur des Observatoires, la décision du ministre ne saurait être douteuse.

### Dans les Bibliothèques

Le mouvement des livres et le nombre des lecteurs dans les diverses bibliothèques municipales dans le courant du mois de juin, ont été les suivants :

Grande bibliothèque : Livres lus sur place, 3.970 ; livres prêtés, 71 ; lecteurs inscrits pendant le mois, 3.035.

Bibliothèque du Palais des Arts : Livres lus sur place, 1.289 ; prêtés, 28 ; lecteurs, 836.

Bibliothèque du 1<sup>er</sup> arrondissement : Livres lus, 105 ; prêtés, 1.072 ; lecteurs, 594.

Bibliothèque du 2<sup>e</sup> arrondissement : Livres lus, 36 ; prêtés, 1.040 ; lecteurs, 606.

Bibliothèque du 3<sup>e</sup> arrondissement : Livres lus, 31 ; prêtés, 636 ; lecteurs, 498.

Bibliothèque du 4<sup>e</sup> arrondissement : Livres lus, 5 ; prêtés, 1.265 ; lecteurs, 645.

Bibliothèque du 5<sup>e</sup> arrondissement : Livres lus, 24 ; prêtés, 997 ; lecteurs, 697.

Bibliothèque du 6<sup>e</sup> arrondissement : Livres lus, 63 ; prêtés, 815 ; lecteurs, 595.

## Mission Laïque Française

### Programme du Congrès

Voici le programme du Congrès que nous avons déjà annoncé et qui se tiendra à Lyon du 1<sup>er</sup> au 4<sup>o</sup> août.

Première journée, jeudi 1<sup>er</sup> août 1912. — A 2 heures du soir : séance d'ouverture du Congrès dans la salle des fêtes du Conservatoire, quai de Bondy, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, sénateur, ancien ministre, président de la M. L. F. Après l'allocution du président, discours de M. F. Herriot, maire de Lyon, président du Comité lyonnais de la M. L. F. Ensuite, rapport du secrétaire général de la M. L. F. M. Besnard, professeur au Lycée Chaptal, et formation des commissions. — A 5 heures du soir : Ouverture de l'exposition de l'enseignement laïque française hors de France, sous la présidence de M. Charlety, directeur général de l'enseignement en Tunisie. — A 9 heures du soir : grande conférence publique de propagande, dans la salle des fêtes du Conservatoire, avec projections lumineuses de la maison Lumière. M. Herriot présidera, et la conférence sera faite par M. Michaux-Bellair, président du comité de la M. L. F., à Tanger.

Deuxième journée, vendredi 2 août. — A 8 heures du matin, première séance des commissions dans la salle du Conservatoire. — A 1 h. 20 du soir : départ de la gare des Brotteaux pour une « excursion à Bourg et Brou ». La visite de Bourg sera dirigée par M. Loiseau, maire de Bourg, membre du bureau du Comité lyonnais de la M. L. F. Rappelons que Bourg est une ville modelée par beaux monuments et charmantes places. Elle a la gloire de posséder le vaste mausolée de Brou qui est, dans la vallée du Rhône, une richesse d'art et d'histoire, d'une importance égale à celle de Chambord dans la vallée de la Loire. Les amis de la M. L. F. sont nombreux dans le département de l'Ain. En visitant Bourg et Brou, le Congrès rendra hommage au dévouement de nos amis et en particulier à M. Loiseau. On dînera à Bourg.

Troisième journée, samedi 3 août. — A 8 heures du matin : Deuxième séance des commissions. — A 10 heures : première séance plénière. — A 2 heures du soir : Visite de l'Hôtel de Ville de Lyon, sous la direction de M. Rochex, archiviste de la ville de Lyon. L'Hôtel de Ville de Lyon est une œuvre de très beau style, XVII<sup>e</sup> siècle. Construit par Simon Maupin, modifié par Morand, il a été décoré de magnifiques peintures murales par Ch. Blanchet. La richesse de la décoration intérieure s'unit à l'intérêt des souvenirs historiques pour faire de la visite de l'Hôtel de Ville de Lyon une visite très intéressante. En même temps que la visite de l'Hôtel de Ville, la visite du Musée des Tissus sera organisée pour les personnes qui connaissent le palais municipal. La visite de cette collection admirable des tissus d'art sera dirigée par M. Cox, conservateur du Musée. — A 4 heures et demie du soir : seconde séance plénière. — A 9 heures : troisième séance plénière.

Quatrième journée, dimanche 4 août. — De 8 à 10 heures du matin, les congressistes, répartis en six groupes, feront les visites lyonnaises suivantes : Parc de la Tête-d'Or ; Barrage et usine électrique de Jonage ; Etablissements universitaires de Lyon ; Les Fouilles gallo-romaines de Fourvière ; la condition des soies. Les congressistes choisiront la visite qu'ils préféreront. Les visites seront dirigées par les personnes les plus compétentes de Lyon. — A 10 heures et demie : séance de clôture du Congrès dans la salle des fêtes du quai de Bondy. — A 11 heures et demie : départ pour le Vernay, charmante propriété municipale sur les bords de la Saône. La Ville de Lyon y a installé une école en plein air. Le maire de Lyon y recevra les congressistes et leur offrira une agape fraternelle. — A 5 heures et demie du soir : départ pour une excursion à la Grande-Chartreuse qui sera organisée par le Club Excursionniste de Lyon (prix : 21 francs). Retour à Lyon le lundi soir.

Les personnes qui désirent prendre part au Congrès sont priées d'envoyer leur adhésion à M. Loup, secrétaire-adjoint du Comité lyonnais de la M. L. F., à l'Hôtel de Ville de Lyon. — Aucun droit d'inscription n'est à verser.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS MÉDICALES

Minet et Leclercq : Applications pratiques de l'anaphylaxie ; net 1 fr. 50.

Martinet : Pressions artérielles et viscosités sanguines ; broché 7 fr., net 6 fr. 25.

Lericola : Peu d'enfants, pourquoi ? Comment ? cart. 3 fr., net 2 fr. 75.

D' Auclair : De quelques avatars de la neurasthénie et son traitement moral ; cart. 2 fr. 50, net 2 fr. 25.

Chaslin : Eléments de sémiologie et clinique mentales ; cart. 18 fr., net 16 fr.

Oudin et Zimmern : Radiographie ; cart. 14 fr., net 12 fr. 50.

Cerbelaud : Formulaire des principales spécialités de pharmacie et de pharmacie ; nouvelle édition, rel. 18 fr., net 16 fr.

Fiole et Fiole : Traitement d'urgence des maladies des organes génito-urinaires ; cart. 6 fr., net 5 fr. 50.

Legrain : Traitement clinique des fièvres des pays chauds ; br. 22 fr., net 20 fr.

Krauss Collin : Cours d'Histologie normale ; car. 30 fr. ; net 27 fr.

## DERNIÈRES NOUVEAUTÉS SCIENTIFIQUES

Stanislas Meunier : Géologie des environs de Paris ; br. 15 fr., net 13 fr. 50.

Orane et Bordeaux : Exploitation des mines métalliques ; cart. 10 fr. 50, net 9 fr. 50.

Brunswig Léon : Les étapes de la philosophie mathématique ; br. 10 fr., net 9 fr.

Bauer : Conscience collective et la morale ; br. 2 fr. 50, net 2 fr. 25.

Bréhier : Les grands Philosophes ; br. 6 fr., net 5 fr. 50.

Joubert : Les acides minéraux de la grande industrie chimique ; 15 fr., net 13 fr. 50.

Jacob : Cinématique appliquée et mécanique ; cart. 5 fr. ; net 4 fr. 50.

Sothern : Les turbines à vapeur marines ; cart. 10 fr. 50, net 9 fr. 50.

Guillet Léon : Progrès de métallurgie autres que la sidérurgie ; br. 10 fr.

Dussert : Etudes sur les gisements de fer de l'Algérie ; br. 5 fr., net 4 fr. 50.

Tous ces livres se trouvent à la Grande Librairie Médicale et Scientifique, A. MALOINE, 6, rue de la Charité, à Lyon.

Vente. — Achat de Bibliothèques. — Location. — Echanges. — Grandes galeries ouvertes. — Entrée libre.

## SUPERBE OCCASION

A vendre Motocyclette Christy-Medecet F. N., dernier modèle 1912 ; 4 cylindres ; état neuf, a roulé 300 kilomètres, ayant coûté 1.550 fr., à vendre 850 fr. — On peut la visiter chez Maloine, 6, rue de la Charité, Lyon.

## LES CAUSES DE LA MORTALITÉ EN FRANCE

### RAPPORT GÉNÉRAL présenté par M. Paul STRAUSS SÉNATEUR

#### L'hygiène générale

#### SUITE

Les services sanitaires considérés trop souvent comme des organes de prescriptions réputées vexatoires, devront s'orienter dans un sens tout différent, organiser des concours de propreté des maisons et des fermes, distribuer des primes et une entente avec les services du ministère de l'Agriculture pourrait être des plus fructueuses. C'est ainsi que le conseil général de Seine-et-Marne a voté la création d'un diplôme à décerner aux communes propres.

Les grandes fermes pourraient posséder à l'usage de leurs ouvriers des lavabos économiques, où ceux-ci auraient la possibilité de changer de vêtements après le travail et de prendre tous les soins de propreté.

Cette initiation serait éminemment profitable aux étables, trop souvent mal installées, mal tenues, où le purin fermenté et où les animaux s'étioilent vite, exposés ainsi à produire un lait médiocre et une viande suspecte. Il y a là pour la protection du premier âge comme pour la lutte contre la tuberculose bovine, une impérieuse obligation de surveillance et de contrôle pour les pouvoirs publics.

L'éducation hygiénique importe gran-

dement et la tâche des instituteurs, des institutrices, des professeurs d'agriculture, des vétérinaires, est digne de leur patriotisme.

Les membres des conseils départementaux d'hygiène ont un trop grand nombre ne tiennent pas leurs séances réglementaires, les membres des commissions sanitaires de circonscription, les directeurs des bureaux d'hygiène, en dehors même de leur circonscription territoriale, ont un rôle important à jouer.

Dans son rapport à l'Académie de médecine sur les épidémies, M. le professeur Fernand Vidal, reprenant les conseils donnés par Brouardel, par Duclaux, par Henri Monod et par tous les hygiénistes, a indiqué la part de l'éducation sanitaire, dont M. le docteur Gautreaux a rappelé l'importance au Congrès de l'Assainissement et de l'hygiène de l'habitation de Paris en 1909. « L'hygiène doit être catéchisée à l'école primaire comme au collège, et l'obligation s'impose de lui accorder la place qui lui revient dans les programmes d'étude et d'examen ».

L'enseignement supérieur lui-même, ainsi que la montre M. le professeur Chantemesse à l'Académie de médecine, est loin de donner l'exemple. A Berlin, l'Institut d'hygiène a un crédit de 32.500 francs pour les dépenses proprement dites de l'enseignement et les frais de laboratoire ; à Paris, avec un effectif d'élèves plus grand, la Faculté de médecine ne peut allouer pour le même objet que 2.300 francs par an, c'est-à-dire quinze fois moins que ne reçoit le laboratoire allemand. Une dotation plus généreuse des laboratoires de recherches des Facultés de médecine sera des plus fécondes et l'institution d'un enseignement technique tel que celui des écoles de désinfection en Allemagne, s'impose à tous ceux qui ont la charge de la sécurité nationale à l'intérieur.

### La mortalité militaire

Il n'est pas de problème plus grave que celui de la sauvegarde sanitaire des milieux collectifs, crèches, écoles, ateliers, casernes, et le péril s'accroît lorsque, par le changement de milieu, d'habitudes, le déracinement, l'organisme juvénile peut subir des chocs à répercussions multiples.

Deux opinions ont été émises devant notre commission dans deux savants rapports, l'un par MM. Labbé et Lowenthal en 1905, l'autre par M. le docteur Fèvrier en 1910. D'après le premier rapport, la mortalité de la population militaire est beaucoup plus considérable que la mortalité de la population civile, par suite du grand nombre de décès survenus à ce titre chez les hommes renvoyés dans leur foyer par réforme, enfin la comparaison de l'état sanitaire de l'armée française avec celui des armées étrangères serait tout à l'avantage de ces dernières.

D'après M. le docteur Ch. Fèvrier, directeur du service de santé au ministère de la guerre, l'état sanitaire de l'armée française, considérée dans son ensemble, peut être ainsi caractérisée : la morbidité est graduellement croissante, les radiations pour inaptitude physique augmentent, la mortalité diminue ; toutefois, la courbe de la mortalité se relève légèrement depuis 1906, c'est-à-dire depuis l'application de la loi du 21 mars 1905 sur le service de deux ans.

Il n'est pas douteux, toutes réserves faites sur les différences de composition de deux groupes de population, l'un civil, comprenant les femmes, l'autre militaire exclusivement masculin, qu'une collectivité dont les divers éléments sont rassemblés en masse est plus vulnérable qu'une autre composée de familles relativement isolées. M. le docteur Fèvrier reconnaît que l'agrandissement des ca-

sernes n'ayant pas suivi la même progression que l'augmentation des effectifs, il en est résulté un surpeuplement et un resserrement des casernes, condition éminemment favorable à la dissémination des germes et à la propagation des épidémies.

C'est ainsi que la rougeole donnait en 1904 une morbidité de 6,05 p. 1.000 et de 10,19 en 1908 ; la scarlatine, 1,84 p. 1.000 en 1894 et 7,48 en 1908 ; les oreillons passent de 11,15 en 1904 à

## TABLEAU DES EXAMENS

### EPREUVE OBSTETRICALE DU CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1<sup>re</sup> partie)

Jury : MM. Fabre, président ; Commandeur, Voron.  
Candidats : MM. Saint-Yves, MM. Coutaz, Grézel, Dégouillon, Duclaux, Gravier, Tissot, Barrié, Sautier.  
Le lundi 22 juillet, à 8 heures du matin, à la Charité. Laboratoire de la clinique obstétricale.

### EXAMEN DE VALIDATION DE STAGE (Pharmacie)

Jury : MM. Florence, président ; Bernay, Boulud.  
Candidats : Daresis, Dantès, Denis, Laurencin, Sarda, Söderlind, Tournier, Tronchon.

### Le lundi 29 juillet, à 9 heures du matin (Laboratoire de pharmacie).

### DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Renaut, président ; Morat, Guillemard.

Candidats : MM. Coste, Sabardel, Coulard-Dessos.

### Le lundi 29 juillet, à 9 heures et demie du matin (Salle des examens. — N° 2).

### EPREUVE PRATIQUE DU QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT

Candidat : M. Estève.

Le lundi 29 juillet, à 2 heures, sous la surveillance de M. Et. Martin (Laboratoire de Médecine légale).

### TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1<sup>re</sup> partie. — Oral)

Jury : MM. Vallas, président ; Patel, Commandeur.

Candidats : MM. Dumas (F.), Guillemard.

Le lundi 29 juillet, à 5 heures (Laboratoire d'anatomie pathologique).

### EPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (2<sup>e</sup> partie)

Jury : MM. Paviot, président ; Piéry, Savy.

Candidats : Mlle Muret, M. Martin (Jh-F.).

Le lundi 29 juillet, à 5 heures (Laboratoire d'anatomie pathologique).

### CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1<sup>re</sup> partie)

Jury : MM. Rollet, président ; Laroyenne, Leriche.

Candidats : MM. Duclaux, Gravier, Tissot, Barrié, Sautier.

### Le lundi 29 juillet, à 9 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Rollet).

### CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (2<sup>e</sup> partie)

Jury : MM. Weil, président ; Roque, Arloing.

Candidats : MM. Guggenbuhl, Thibault, Dubrille, S. de Sablet d'Estières.

Le lundi 29 juillet, à 5 heures à la Charité (Service de M. Weil).

### THESE

Essai d'hémocultures sur 32 malades.

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Collet, Lesieur, Voron.

Candidat : M. Bessière.

Le lundi 29 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses).

### TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (2<sup>e</sup> partie. — Oral)

Jury : MM. Courmont (P.), président ; Lénine (J.), Neveu-Lemaire.

Candidats : Mlle Muret ; MM. Martin (Jh-F.), Bilet.

Le mardi 30 juillet, à 5 heures (Salle des Examens. — N° 2).

### QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Collet, Etienne Martin.

Candidat : M. Estève.

Le mardi 30 juillet, à 5 heures (Laboratoire d'hygiène).

### CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (2<sup>e</sup> partie)

Jury : MM. Teissier, président ; Nicolas, Piéry.

Candidats : MM. Poursain, Canac, Montel, Cest.

Le mardi 30 juillet, à 9 heures du matin, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Teissier).

### THESE

Calculs secondaires à la prostatectomie.

Jury : MM. Rochet, président ; Vallas, Leriche, Thévenot.

Candidat : M. Barnaud.

Le mardi 30 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses).

### THESE

Contribution à l'étude de la Scille, médicament diurétique « azoturique ».

Jury : MM. Pic, président ; Lesieur, Thévenot, Mouriquand.

Candidat : M. Luquet (Jules).

Le mardi 30 juillet, à 5 heures et demie (Salle des Thèses).

Toutes les femmes savent que le savon blanc ordinaire ne doit pas être employé pour leurs peaux délicates, qu'en hiver il la dessèche et qu'en été il l'irrite au point de produire des rougeurs, des gercures, des plaies. Elles achètent alors des savons forts, dits à la potasse, des savons qui dégraisent mal la peau et qui ne sont même pas entières. Le savon Cadum, qui a sur tous les autres savons le précieux avantage d'être un excellent antiseptique, n'enflamme jamais la peau, sa mousse onctueuse et légère calme même les irritations et les personnes sujettes aux eczémas, herpès, psoriasis, prurits, etc... Le savon Cadum s'use jusqu'au plus petit morceau, il ne présente pas à son centre cette partie dure et peu moussueuse des autres savons. Il est donc plus économique qu'aucun d'eux. Savon Cadum, 1 fr. le pain, dans toutes pharmacies.

### Un Journal quotidien Féminin

Il y a seulement quelques années l'idée d'un journal quotidien féminin eût paru à beaucoup déraisonnable. Sa réalisation semble aujourd'hui toute naturelle et nécessaire. C'est que l'activité féminine s'est, depuis, affirmée et manifestée d'une façon vraiment merveilleuse dans tous les domaines, littéraire, artistique, scientifique, dans un mouvement féministe considérable, ou plus simplement encore dans les œuvres de bienfaisance, de prévoyance et d'enseignement.

Le Journal de la Femme, le nouveau quotidien féminin qui paraît en octobre prochain, vient donc à son heure.

Tiré sur beau papier, bien informé, très moderne, documenté et agréable à lire, il sera un journal complet, donnant chaque jour sur 6, 8, 10 et 12 pages, avec des articles et chroniques des écrivains les plus réputés, des informations de la dernière heure, 1 page de Lettres, Sciences et Arts, 1 page de Modes, 1 page de Théâtres, Musique et Concerts, 2 Contes, 2 Feuilletons, des Conseils d'Hygiène et de Beauté, des recettes de toutes sortes, etc., etc.

Ajoutons que le Journal de la Femme ne sera vendu que 5 centimes.

Le programme du Journal est adressé franco sur demande, 2, place du Caire, Paris (11<sup>e</sup>).

0.60 En Vente Partout 0.60  
le fascicule le fascicule

## Le Portfolio

PRÉFACE du **Tour du Monde**  
de B. BRIEUX de l'Académie Française

LES 320 PLUS CÉLÈBRES Vues du Monde Entier avec l'analyse complète de leur intérêt et de leur beauté en 320 Notices descriptives

Le Fascicule de seize vues et de seize notices Chaque semaine 0.60 Chaque semaine

OUVRAGE COMPLET en VINGT FASCICULES

En vente chez tous les dépositaires du **Lyon Républicain**

**Natura medicatrix.** — Il n'est pas possible de toujours recourir aux médicaments qui ne sont, en somme, que des poisons à doses minimes et dont les effets disparaissent par l'accoutumance. La nature qui provoque tous les maux contient aussi, en bonne mère, tous les remèdes. Dans les aliments nous trouvons tous les principes reconstituants qui régénèrent le terrain humain et infusent à toutes nos cellules l'énergie. Dans tous les états d'anémie, chez les convalescents, les porteurs de maladies chroniques, dans toutes les maladies de croissance des jeunes gens ou de sénilité chez les vieillards, les médecins recommandent maintenant l'usage d'un supplément : le **Reconstituant MOYNE**, à base de jus de volailles de Bresse, de suc de jambon d'York et de légumes frais. Cet aliment laxatif et très substantiel renferme sous un petit volume une grande somme de matériaux nutritifs. En vente chez **Madame Veuve Jean MOYNE**, place de la Miséricorde, Lyon.

par la production du livret sanitaire, par des certificats médicaux authentiques, par d'autres mesures de détail.

Ce qui domine la controverse, au point de vue de la comparaison avec l'armée allemande, c'est que pour un nombre d'appelés égal, 250.000 hommes environ de part et d'autre, la France procède à ses choix sur un contingent de 350.000 hommes et l'Allemagne sur un contingent de 1.250.000 hommes. Avec un champ de recrutement aussi rétréci, les deux sélections ne sont pas comparables et la nôtre est d'avance infériorisée.

Pour peu que le casernement soit déficient, l'apport des maladies y étant plus marqué qu'en Allemagne, le désavantage se poursuit à nos dépens. Une cause secondaire aggrave les effets mauvais de la cause première.

A supposer même, suivant l'opinion de M. le docteur Fèvrier, que les casernements français ne soient ni plus mauvais ni meilleurs que les casernements étrangers, leur réfection et leur agrandissement acquièrent d'autant plus d'importance que, malgré leur zèle et leur vigilance, le commandement et le service de santé sont aux prises avec des difficultés plus grandes et que les dangers de contagion y sont plus considérables. Par le seul fait de l'incorporation de jeunes soldats moins résistants, le milieu doit être davantage assaini, stérilisé pour amoindrir les risques défavorables.

Les médecins militaires les plus réputés inclinent à penser que la fréquence de la tuberculose dans l'armée est en rapport avec la fréquence de cette affection dans la population civile.

Le regrettable docteur Kelsch a adressé à ce sujet une carte des plus suggestives démontrant la prédominance de la tuberculose dans les corps d'armée de Bretagne et de Normandie, province dont la

population paye le plus lourd tribut à la maladie.

Des observations de MM. Lemoine et Simonin, de M. Benech sur la morbidité tuberculeuse d'un grand nombre de casernes aboutissent à la même conclusion. Les statistiques de M. le docteur Lemoine tendent à démontrer que près de 70 p. 100 des soldats réformés pour tuberculose présentent des antécédents familiaux ou personnels.

En Allemagne les antécédents familiaux passent pour si importants qu'ils peuvent motiver la réforme lorsque l'habitus corporel parle dans le même sens et lorsque l'existence de la tuberculose a été officiellement signalée chez l'ascendant direct.

Il est en tout cas avéré — et cette constatation seule importe — que, si la comparaison avec les armées étrangères ne nous assigne pas un rang par trop inférior, la révision des procédés de statistique effectuée avec la plus grande prudence établit que notre mortalité militaire est certainement plus forte que celle de l'Allemagne, tout en étant moins considérable que celles des armées russe, anglaise, américaine, espagnole, ainsi qu'il résulte d'un tableau du rapport de M. Fèvrier.

Notre infériorité vis-à-vis de l'Allemagne paraît avoir pour cause, sinon exclusive, du moins prédominante, l'insuffisance de notre sélection qui est la conséquence de notre faible natalité.

Le devoir de sauvegarde des jeunes soldats n'est est que plus impérieux. Même en tenant compte de la réceptivité plus grande des jeunes soldats, des risques résultant d'une agglomération plus considérable, des risques plus ou moins nombreux de contagiosité, surtout pour les fièvres éruptives, l'hygiène de la population civile influe puissamment sur l'état sanitaire des régiments.

Pour la fièvre typhoïde, la preuve de cette corrélation est faite depuis longtemps. La fourniture d'une eau hygiéniquement pure, non seulement à la caserne, mais à tous les habitants d'une ville de garnison, est le plus sûr préservatif contre cette affection évitable, dont l'armée allemande, comme la population civile allemande, est presque complètement exempte.

Depuis une quinzaine d'années, la diminution considérable de la morbidité typhoïdique témoigne des progrès réalisés dans ce sens par le service de santé. Les statistiques de Brouardel et de M. le médecin-inspecteur Delorme en offrent une démonstration péremptoire.

La constitution du conseil supérieur de surveillance des eaux destinées à l'alimentation de l'armée, que préside M. le docteur Léon Labbé, l'heureuse création de bureaux d'hygiène militaire fonctionnant dans chaque garnison, ont été d'utiles mesures. La récente discussion du rapport de M. Vincent à l'Académie de médecine a mis en relief la pressante nécessité, pour les villes de garnison, et aussi d'ailleurs pour toutes les localités, de l'approvisionnement en eau potable, si elles ne veulent pas s'exposer à des infections, à des miasmes en demeure, et au besoin même à des sanctions plus préjudiciables à leurs intérêts. Cette préservation initiale, dont l'efficacité sera souveraine lorsqu'elle aura atteint son plein développement, doit être actuellement renforcée par l'emploi facultatif de la vaccination antityphique, tel qu'il a été recommandé par M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, au nom de la commission supérieure d'hygiène et d'épidémiologie militaires, en conformité du vœu de l'Académie de médecine et du rapport de M. le professeur Vincent, du Val-de-Grâce. Les beaux travaux de MM. Chantemesse et

CUMIN & MASSON - LYON

## Editions de Grand Luxe

LIVRES ILLUSTRÉS

Belles Reliures des Maîtres

AUTOGRAFES - DESSINS

Tout ce qui concerne la curiosité dans le Livre

CATALOGUE MENSUEL franco sur demande

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

Sénèque assure que l'homme se tue en choisissant le plus mauvais régime alimentaire qui puisse lui convenir. Nous sommes toujours victimes de nos excès et le Carpe diem d'Horace, que l'on peut encore traduire : « Prends le plus de plaisir que tu peux en cette vie », a pour effet non seulement d'abréger cette vie, mais encore de la rendre pénible par les maladies. Parmi celles qui deviennent souvent chroniques et que nous supportons avec le moins de résignation à cause de leurs douleurs, la Goutte, le Rhumatisme, les Névralgies sont au premier rang. En calmant leurs souffrances, en les forçant à rétroceder, l'**Amylésioïl GARRA**, en tube pour frictions et en flacon pour capsules prises à l'intérieur, a excité la reconnaissance des malades et l'hommage des médecins distingués des Facultés de Lyon et de Paris : l'**amylésioïl GARRA**, sous forme de Baume, convient dans les affections du nez et de la gorge et dans les maladies de peau. — En vente dans toutes les pharmacies.

## ÉCOLE ANSTETT

226, Avenue de Saxe, 226

1<sup>re</sup> Année LYON 2<sup>e</sup> Année

PRÉPARATION

1<sup>re</sup> Aux divers BACCALURÉATS

2<sup>re</sup> AUX ÉCOLES NATIONALES d'Agriculture, d'Arts et Métiers d'Architecture

3<sup>re</sup> AUX ÉCOLES LYONNAISES de Commerce, Centrale, Chimie et Tanneries Dentaire, Vétérinaire

4<sup>re</sup> Aux Concours de Certaines Administrations (Finances, Contributions, Postes et Télégraphes)

## SOMMAIRE

Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE Du 12 juillet 1912

1. A la Maternelle.
2. Nos Hôpitaux.
3. Nos Facultés.
4. La loi militaire et les boursiers d'Universités (L. Clédat).
5. Les Equivalences.
6. Les vacances dans les Lycées et Collèges.
7. Ecole normale supérieure.
8. Médecins auxiliaires.
9. Inauguration du Salon des Etudiants (M. Daucourt).
10. Le bi-centenaire de Rousseau à Lyon.
11. A travers Lyon.
12. Les Livres.
13. Un journal quotidien féminin.
14. Tableau des Examens.
15. Chronique des Echéances.
16. Echos des spectacles.
17. Publications lyonnaises.
18. Bibliographie.
19. Feuilleton du L. U. du 12 juillet 1912 : « Les Causes de la mortalité en France » (M. Paul Strauss).

LYON - FORCE MOTRICE  
Sonneries - Téléphones

## GAUTIER & HUGUES

25, Rue des Passants, 25  
LYON

Travaux Soignés - Prix Modérés

VÊTEMENTS SUR MESURE  
DRAPERIE HAUTE NOUVEAUTÉ  
Coupe très soignée - Prix modérés

## Armand BIZOU

TAILLEUR  
28, Rue Paul-Bert, 28  
LYON

## PETITES DOUCHES LYONNAISES



Bains par Aspergion 0.30

4 ÉTABLISSEMENTS A LYON  
48, rue de la République. | 278, avenue de Saxe.  
7, cours Lafayette. | 7, grande rue de Cuire.

## HYGIA

Produits Alimentaires Diététiques  
FARINE POUR RÉGIME

CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES  
Sous forme de crème et flocons

PATES ET LÉGUMES DÉCORTIQUÉS  
Spécialement recommandés aux estomacs délicats

ALIMENTATION DES ENFANTS ET CONVALESCENTS

A. CARDOT & H. BERQUET, 37 Quai Pierre-Seize, LYON  
Fabrication Française la plus ancienne et la plus importante. Téléphone 42-10

## BANDAGES - ORTHOPÉDIE

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE - ARTICLES DE CAOUTCHOUC  
BAS A VARICES

## Maison MIGNOT

LYON + Place des Jacobins + LYON  
TÉLÉPHONE : 50.14

SPÉCIALITÉS : Bandages sans ressorts. — Pelotes pneumatiques perfectionnées. — (Sangle-corset, modèle déposé). — Bas sans couture, sur mesure. — Sangles et Ceintures, tous modèles sur ordonnances médicales.

Remise à MM. les Docteurs et Etudiants

## G<sup>D</sup> BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE

Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine

PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43

JEUX - JOUETS - PAPETERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT  
LITERIE - COUTELLERIE - CHAUSSEURS - ARTICLES DE MÉNAGE - BROSSERIE - VANNERIE  
PORCELAINE - MARQUERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE

ENTRÉE LIBRE - Livraisons à domicile - ENTRÉE LIBRE

## FABRIQUE DE COURONNES

DES

## GALERIES MORTUAIRES

13 et 15, Rue Paul Chenavard, 13 et 15

LE PLUS GRAND CHOIX

LE MEILLEUR MARCHÉ

Tout est marqué en chiffres connus

MAISON DE CONFIANCE

Widal au laboratoire de M. Cornil, les remarquables résultats obtenus par les inoculations de vaccin antityphique parmi les soldats, soit dans les colonies anglaises ou allemandes, soit dans l'armée des Etats-Unis, autorisent à penser, avec l'Académie de médecine, que l'armée ne pourra « que bénéficier des progrès apportés à la technique et aux principes de la préparation de vaccin antityphique ».

M. le professeur Landouzy a conclu dans son rapport que la vaccination contre la fièvre typhoïde doit être spécialement recommandée aux infirmiers militaires et dans le corps de santé, aussi bien en France qu'en Algérie-Tunisie et il s'est prononcé d'une manière pressante pour l'organisation immédiate, dans les territoires militaires du 19<sup>e</sup> corps d'armée et de la division de Tunisie, de la vaccination facultative contre la fièvre typhoïde (1).

Les divergences d'opinion sur le rôle joué par la caserne dans la genèse ou la propagation de la tuberculose — et ce rôle paraît avoir été singulièrement grossi — ne donnent que plus d'autorité aux conclusions concordantes des premiers rapporteurs MM. Labbé et Lowenthal et du second M. le docteur Fèvrier.

Quelle que soit l'importance attribuée à cette morbidité, il est évident que la morbidité tuberculeuse militaire est trop élevée pour une collectivité sélectionnée. Il y a donc lieu de surveiller et d'améliorer la sélection du contingent, de dé-

(1) M. Messimy, ministre de la guerre et membre de la commission de la dépopulation, s'est empressé de donner suite et une sanction au rapport de M. Landouzy en chargeant d'une mission spéciale sur la frontière algéro-marocaine MM. les professeurs Chantemesse et Vincent.

sencombrer nos casernes, d'assainir nos villes de garnison en mettant les municipalités en demeure de fournir une bonne eau de boisson et d'exécuter les travaux de voirie destinés à désinfecter le sol, d'assurer aux soldats une alimentation rationnelle, d'augmenter le nombre des médecins militaires (2), d'améliorer nos hôpitaux militaires, de tenir la main à la déclaration des maladies contagieuses, de rendre le milieu urbain plus salubre et plus sûr.

Toute une œuvre de préservation morale, au point de vue de l'alcoolisme, de l'avarie, du désœuvrement, a été inaugurée dans un certain nombre de villes de garnison par l'ouverture de Foyers du soldat, de Jeux du soldat. Des officiers instructeurs, des médecins militaires éducateurs ont la flamme du prosélytisme social et ambitionnent de contribuer à la culture physique, à la santé morale, au développement intellectuel des jeunes soldats, et la mutualité militaire, soit directe, soit en faveur des familles des hommes mariés, a pénétré dans un milieu qui, jadis, eût été considéré comme réfractaire.

Comme l'école le régiment peut et doit être un observatoire et surtout une école d'hygiène enseignant la propreté individuelle par les bains-douches, accoutumant les jeunes gens à la sobriété, les initiant aux règles sanitaires de la médecine préventive et de la prévoyance prophylactique.

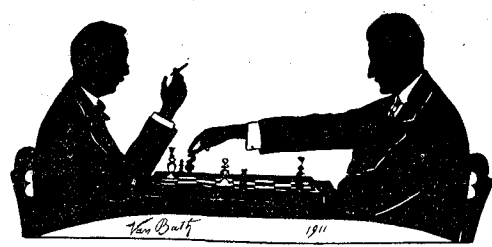
(2) Un projet de loi, portant augmentation du nombre des médecins militaires, et renouvelant une proposition de M. Ch. Humbert, a été voté par la Chambre le 6 avril 1911 sur les rapports de M. le docteur Chapuis et de M. Clémentel et par le Sénat sur les rapports de M. le docteur Léon Labbé et de M. Waddington ; il a été promulgué le 20 juillet 1911.

**L'hygiène navale et coloniale**  
La prophylaxie de tous les milieux collectifs s'inspire des mêmes règles ; elle diversifie toutefois ses procédés, en raison même de la diversité des conditions de milieu.

L'armée de mer n'échappe pas aux périls qui planent sur les agglomérations de jeunes gens et d'adultes, vivant à l'état de resserrement et parfois d'encombrement.

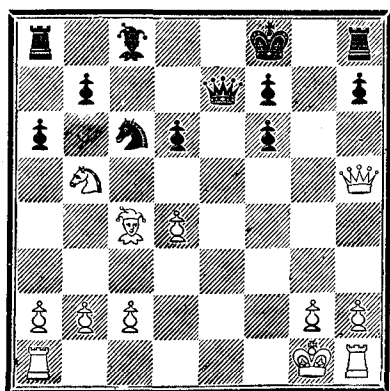
Dans leur rapport sur la mortalité de l'armée de terre, de l'armée de mer et de l'armée coloniale, MM. Labbé et Lowenthal rappellent les conditions sanitaires défavorables de la plupart des bâtiments de guerre, leur encombrement, l'humidité intérieure des navires, l'air confiné et surchauffé de la soute, de la chaufferie, etc., et ils signalent à nouveau les réformes proposées par le service de santé : sélection rigoureuse des recrues ; suppression du système des dépôts ; assainissement des écoles et des navires de guerre ; élimination rapide des tuberculeux ; amélioration de l'alimentation, du couchage et de l'eau potable ; établissement de maisons de convalescence et de sanatoriums pour les invalides. Les rapporteurs font en outre appel à la vigilance des administrations civiles pour que l'état sanitaire des ports et celui des régions de provenance des inscrits maritimes s'améliorent.

M. le docteur Lowenthal a fait la comparaison entre l'état sanitaire de la marine anglaise et celui de la marine française et le parallèle est de beaucoup à notre désavantage. Cette étude comparée porte sur l'année 1900 ; même dans l'hypothèse favorable admise par les services d'hygiène de la marine que l'écart est moins considérable aujourd'hui qu'il y a onze ans, notre infériorité est encore manifeste et navrante et motive avec une force irrésistible les réclamations pressantes du service de santé. (A suivre).



Après avoir analysé les principales variantes de Giuoco piano et de la défense des deux cavaliers, nous continuerons aujourd'hui par une partie ayant obtenu le prix de beauté, du deuxième tournoi annuel (1890) de l'Association suisse des Echecs.

PARTIE N° 36



Position après le 16<sup>e</sup> coup des noirs

Blancs M. A. POPOWSKY  
Noirs M. PASCHKEVSKI

1. P 4 R  
2. C 5 F  
3. C 3 F  
4. C 3 F  
5. P 4 R  
6. P 4 R  
7. P 4 R  
8. P 4 R  
9. P 4 R  
10. P 4 R  
11. P 4 R  
12. P 4 R  
13. P 4 R  
14. P 4 R  
15. P 4 R  
16. P 4 R  
17. P 4 R  
18. P 4 R  
19. P 4 R  
20. P 4 R  
21. P 4 R  
22. P 4 R  
23. P 4 R  
24. P 4 R  
25. P 4 R  
26. P 4 R  
27. P 4 R  
28. P 4 R  
29. P 4 R  
30. P 4 R  
31. P 4 R  
32. P 4 R  
33. P 4 R  
34. P 4 R  
35. P 4 R  
36. P 4 R  
37. P 4 R  
38. P 4 R  
39. P 4 R  
40. P 4 R  
41. P 4 R  
42. P 4 R  
43. P 4 R  
44. P 4 R  
45. P 4 R  
46. P 4 R  
47. P 4 R  
48. P 4 R  
49. P 4 R  
50. P 4 R  
51. P 4 R  
52. P 4 R  
53. P 4 R  
54. P 4 R  
55. P 4 R  
56. P 4 R  
57. P 4 R  
58. P 4 R  
59. P 4 R  
60. P 4 R  
61. P 4 R  
62. P 4 R  
63. P 4 R  
64. P 4 R  
65. P 4 R  
66. P 4 R  
67. P 4 R  
68. P 4 R  
69. P 4 R  
70. P 4 R  
71. P 4 R  
72. P 4 R  
73. P 4 R  
74. P 4 R  
75. P 4 R  
76. P 4 R  
77. P 4 R  
78. P 4 R  
79. P 4 R  
80. P 4 R  
81. P 4 R  
82. P 4 R  
83. P 4 R  
84. P 4 R  
85. P 4 R  
86. P 4 R  
87. P 4 R  
88. P 4 R  
89. P 4 R  
90. P 4 R  
91. P 4 R  
92. P 4 R  
93. P 4 R  
94. P 4 R  
95. P 4 R  
96. P 4 R  
97. P 4 R  
98. P 4 R  
99. P 4 R  
100. P 4 R

UN PROGRÈS REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de jour en jour.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser à :

A. M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON.

Trop tard, leur jeu va être vite désorganisé.

DIAGRAMME

17. C 5 PD  
Tous ces coups sont joués par les blancs avec une précision extrêmement remarquable et avec une très grande vigueur.

18. R 1 F  
19. R 1 R  
20. F 2 R  
21. P 3 FD  
22. P 5 D  
23. C 4 FD  
24. T 1 D  
25. D 5 FD  
26. T 1 FR  
27. R 1 D  
28. D 5 R

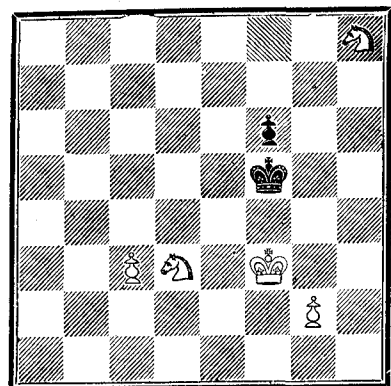
Bien meilleur que 21. P 5 D, car après C 5 D, 22. P 5 F — D 5 PR ; 23. C 4 FD — T 1 D regagnant la pièce avec une attaque gagnante.

22. D 5 FD !  
23. C 5 FR  
24. D 5 F  
25. D 5 F  
26. T 1 FR  
27. R 1 D  
28. D 5 R

Les noirs abandonnent.

PROBLEME N° 36 (2 points)

par M. GIRARDOT  
Noirs (2 pièces)



Blancs (5 pièces)  
Les blancs jouent et font mat en trois coups.

Solution du Problème n° 34

1. C 5 T a) R 4 D  
2. C 5 F b) R 3 D  
3. T 5 P mat c) P 3 D  
4. T 7 FR si P 4 D  
5. D 6 FR mat et si R 4 D  
6. D 5 FR mat c) P 4 D  
7. D 5 CR R 3 D  
8. D 7 CR mat

Solutions justes. — Mme Miette, MM. Girardot, H. Callard, Motuere.

NOTA. — Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à En Passant, Académie de Billard et d'Echecs, 31, rue de la Martinière, à Lyon.

Succès !!!  
LES PREMIERS FASCICULES DU  
PORTFOLIO  
du Tour du Monde

ont obtenu un succès inespéré  
TOUT LE MONDE  
veut posséder ces Superbes Photographies qui, collées et encadrées séparément, peuvent avantageusement remplacer, dans un salon, les tableaux les plus jolis, les peintures les plus belles, ou dont l'ensemble peut offrir

L'ALBUM le PLUS RICHES que l'on puisse rêver  
Le chiffre ENORME de demandes qui sont parvenues et parviennent encore tous les jours a épuisé le premier tirage.

Le 18<sup>e</sup> paraîtra le SAMEDI 27 juillet  
SOMMAIRE DU 1<sup>er</sup> FASCICULE

PARIS. — La place Vendôme et la rue de la Paix.  
ITALIE. — VENISE. — Le palais Foscari.  
HOLLANDE. — HOORN. — Pont et porte de l'est.  
ESPAGNE. — SEVILLE. — L'Hôtel de Ville.  
FRANCE. — CHARTRES. — Le Pont Neuf.  
ANCIENNE EGYPTÉ. — EDOU. — Les ruines du Temple.  
ILE DE CEYLON. — RANBY. — La porte du jardin sacré.  
ALLEMAGNE. — FRIBOURG. — Vue du Loretoberg.  
ALLEMAGNE. — FRIBOURG. — Le Kaufhaus.  
ANGLETERRE. — LONDRES. — Le Palais mobile.  
ALGERIE. — ALGER. — L'Amirauté.  
LAPONIE. — Campement de Lapons nomades en Laponie suédoise.  
TUNISIE. — TUNIS. — Le Souk-el-Attarine.  
FRANCE. — MALLÉVAL (Loire). — Ruines et ravin.  
SUISSE. — Vue sur Lausanne.  
TURQUIE D'EUROPE. — CONSTANTINOPLE. — Le palais de Dolma-Baghtché.  
Les 17 fascicules ensemble, 11 fr. 05  
EN VENTE PARTOUT 0 fr. 60

Echos des Spectacles

OLYMPIA MUSIC-HALL. — La sémi-lante revue de l'Olympia continue ses brillantes représentations et on peut revendiquer le record d'un triomphal succès parmi les œuvres similaires jouées cette année à Lyon. « La Revue Jolie » a certainement une supériorité notoire, tant au point de vue des costumes qui sont bien les plus riches que l'on ait vus à ce jour, qu'au point de vue des décors vraiment somptueux. Comme nous l'avons déjà constaté précédemment, parmi les nombreux artistes chargés d'interpréter de multiples rôles, on trouve une cohésion parfaite, un irréprochable ensemble et un joyeux entrain surtout de la part des bons comiques composant l'élément masculin. Et, depuis deux jours à l'heure où paraîtront ces lignes, un nouveau regain de succès est venu s'ajouter au grand attrait de cette Revue incomparable, car depuis jeudi, il y a quelques scènes nouvelles intercalées, parmi lesquelles il faut citer particulièrement Les P'tits Servantes, où se font apprécier Bérard, Portugé, Jos-tha, dans des imitations de Polin, Mayol et Dranem, ainsi que l'excellent Nérienne dans le délégué aux beaux-arts, amusante et spirituelle satire sur les concours du Conservatoire, provoquant vingt minutes de fou rire. On peut donc se convaincre que cette « Revue Jolie » est toujours la plus attrayante spectacle de Lyon, surtout avec ces féériques apothéoses : Au Pays des Mousmées, le Triomphe de l'Or, la Triple Entente, qui font l'admiration, et lorsqu'arrive cette belle Retraite où défilent cinquante soldats anglais, russes et français, ce sont de frénétiques bravos qui accueillent cet imposant défilé. — Dimanche, grande matinée avec la Revue et les scènes nouvelles, ainsi que jeudi 1<sup>er</sup> août, à prix réduits.

PRINTANIA-CONCERT. — Ce soir vendredi, soirée de gala. Programme renouvelé ; onze débuts.

CINEMA PATHE-GROLEE. — Tous les jours, matinée enfantine de 2 heures et demie à 3 heures et demie. Deux grandes séances à 3 heures et demie et à 5 heures. Entrée permanente ; soirée de 8 heures et demie à 11 heures.

VILLAS HYGIENIQUES  
A BON MARCHÉ  
endroit le plus sain et le plus salubre  
près de Lyon, tram. à 0.10. Villages  
depuis 3.800 francs. Terrains  
depuis 1 fr. 50. Eau, gaz, électricité

S'adresser REYNARD  
BRON-AVIATION  
TÉLÉPHONE N° 2

NÉURALGIES ET DOULEURS. — C'est une des premières indications qui se pose pour l'œuvre médicale que de supprimer la douleur. Le malade du reste exige toujours ce premier secours. La douleur est, en effet, inutile ; elle ne fait qu'entretenir un état d'agitation regrettable, que la réaction, la dépression suivra ; elle abat la force de résistance physique du malade, elle affaiblit son moral, d'où une perte double au profit du mal. Au rang des meilleurs médicaments qui calment la douleur, qu'il s'agisse de névralgies, sciaticques, rhumatismes, maux de dents, etc., nous placerons les CACHETS RONZIERE, à l'action rapide, efficace, durable, supportés par les plus mauvais estomacs. — Les CACHETS RONZIERE sont dépourvus de toute toxicité. CACHETS RONZIERE, 0 fr. 20 le cachet, 2 fr. la boîte de 12. Dans toutes les pharmacies et en gros Pharmacie Universelle, 51, rue de la Bourse, Lyon. IV. D. R. T.

EAUX MINÉRALES NATURELLES  
Anc. Mds. CHASTAGNER, J. CACHAT, B. SALLAVARD  
DESSAUX  
2 et 4, rue des Célestins, LYON  
Téléphone 42-17  
SERVICE RAPIDE A DOMICILE

LES GRANDES COLLECTIONS  
LYONNAISES

I. LES MUSEES  
1<sup>er</sup> Palais des Arts. — Ce palais contient neuf musées différents ayant une commune entrée : musée de peinture, de sculpture, de gravure, d'épigraphie, de numismatique, de sigillographie, d'archéologie antique, d'archéologie du moyen-âge et de la renaissance, muséum des sciences naturelles. Heures d'ouverture : de 9 à 11 h. 1/2, le matin ; de 1 h. à 5 h. le soir, en été ; de 9 à 11 h. 1/2 le matin, de 1 h. à 4 h. le soir, en hiver. Prix d'entrée : 1 fr. par personne, ou 0 fr. 50 par personnes groupées. Entrée gratuite le dimanche et le jeudi après-midi.

2<sup>o</sup> Palais du Commerce. — Musée historique des tissus. (Collection d'une richesse unique.) Ouvert les jeudis, dimanches et jours de fêtes, de 11 h. à 4 h. Tous les autres jours, les visiteurs peuvent être admis sur leur demande, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Les jours réservés, les gardiens sont à la disposition des étrangers pour leur faciliter la visite des collections. Entrée place de la Bourse.

II. JARDINS BOTANIQUES  
1<sup>er</sup> Jardin botanique de la Faculté de médecine et de pharmacie, établi entre les pavillons du Palais, à l'Est. Arrangement très rationnel pour étude.

2<sup>o</sup> Jardin botanique du Parc de la Tête-d'Or, avec grandes et petites serres. Ouvert au public pour la visite et l'étude, de 5 h 1/2 du matin à 6 h. 1/2 du soir, en été.

III. BIBLIOTHEQUES  
1<sup>re</sup> Grande Bibliothèque de la Ville, rue Gentil, 27 (200.000 volumes, 2.400 manuscrits), ouverte de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 h.

2<sup>o</sup> Bibliothèque du Palais des Arts, entrée

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS  
Appareils Sanitaires  
Plomberie pour Gaz et Eau  
Fritsch MARTIN  
8, Rue du Gare, 8  
et Petite Rue Pizay, 3 LYON

En Vente Partout  
0.65  
l'ouvrage complet  
Les Torpilleurs  
DE L'AIR  
Prodigious Exploits d'un Aviateur Français  
PAR  
Louis BASTINE et Léon PERRIN  
PRÉFACE DE  
Gabriel VOISIN  
Ouvrage complet  
pouvant être lu  
par tout le monde  
En vente chez tous les dépositaires du Lyon Républicain

CHEMINS DE FER P.-L.-M.  
RELATIONS ENTRE MARSEILLE, NIMES, LYON ET VICHY. — Train express quotidien entre Lyon et Vichy, en correspondance directe avec le Midi de la France.  
ALLER. — Départ de Marseille, à 9 heures (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes), et à 6 heures (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes) ; de Nîmes à 9 h. 20 et 6 h. 50 ; de Lyon-Perrache à 14 h. 55 (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).  
RETOUR. — Départ de Vichy à 11 h. 50 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) ; de Lyon-Perrache à 17 h. 18 et 17 h. 52 (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).  
Arrivée à Nîmes à 22 h. 10 et 23 h. 38 ; à Marseille à 22 h. 35 et 0 h. 09.  
TRAINS EXPRESS QUOTIDIENS, TOUTES CLASSES, entre Genève, Lyon et Vichy.  
ALLER. — Départ de Genève-Corinthe à 5 h. 50 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes Genève-Vichy, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes Lyon-Vichy), 6 h. 40 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes Lyon-Vichy) et 12 h. 33.  
RETOUR. — Départ de Vichy à 5 h. 38, 11 h. 50 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes Vichy-Lyon) et 15 h. 40 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes Vichy-Genève, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes Vichy-Lyon).  
BILLETS D'ALLER ET RETOUR, de vacances, à prix réduits (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes), pour familles d'au moins trois personnes, délivrés du 15 juin au 30 septembre. — Validité jusqu'au 5 novembre. — Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. — Arrêts facultatifs.  
Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4<sup>e</sup> et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.  
Faire la demande de billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

ÉCOLE DE  
Culture Physique  
10, Place Bellecour, LYON  
Méthode scientifique  
du Professeur AUG. CLAUDE  
SAINT-FORCE  
BEAUTÉ PLASTIQUE  
Augmentation du tour de poitrine, de la capacité pulmonaire et de la force musculaire  
DIMINUTION DE L'OBESITÉ  
Leçons d'anatomie et de physiologie pratiques

FARINES POUR REGIMES  
Diabète, dyspepsie, entérites, etc.  
PAINS ET PATES AU GLUTEN  
Légumes secs toujours renouvelés  
H. LENOIR  
12, Place de la Miséricorde, LYON  
Le propriétaire-gérant : Paul MALOT.

CHAUSSURES ROUSSON  
35, rue Victor-Hugo, 35  
LYON  
FORMES AMÉRICAINES et FRANÇAISES  
TOUS LES GENRES  
Luxe — Fatigue — Grand choix — Tous les prix  
SPÉCIALITÉ DE COUSU MAIN  
Modèles spéciaux pour uniforme  
Remise à MM. les Officiers  
Stablisement fondé en 1840, ouvert à tous les Docteurs  
MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ  
Villa des Roses  
62, Route de Francheville  
Saint-Irénée, LYON  
Téléphone N° 41-60  
Grands Parcs avec Pavillons d'Isolément pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie.  
SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES  
Convalescence — Cure de Régime — Hydrothérapie

ASSUREZ-VOUS  
CONTRE  
LES ACCIDENTS  
LA  
Préservatrice  
— LYON —  
9, Rue de la République  
TÉLÉPHONE 13-30

Hors Concours  
PARIS 1900  
LONDRES 1908  
DEMANDEZ  
PARTOUT LE  
SUC SIMON

PAPIERS PEINTS  
SALUBRA-ÉMAIL  
Spécialités pour installations hygiéniques  
de Cliniques, Salles d'opérations, etc.  
Maison A. ROLLET  
J. PERRET neveu Successeur  
LYON, 23, Rue Victor-Hugo, 23, LYON

ARTICLES POUR TOUS SPORTS  
A. TUNMER & C<sup>o</sup>  
13, Rue de la Charité, LYON  
Patins à roulettes, Football  
ET SPORTS D'HIVER  
CATALOGUE GRATUIT ET FRANCO

MANUFACTURE  
D'ARTICLES DE VOYAGE  
P. BOSCHETTI  
LYON - 10, Rue Bellecour - LYON  
SPÉCIALITÉ DE  
MALLE AUTO  
Boîte Ronde à Pneu  
Envoi de Catalogue  
Franco

HIPPOSARCINE ROY  
Suc musculaire intégral exprimé à froid, le plus riche en azote  
Glycogène, hémoglobine, phosphates et fer. Une cuillerée à bouché  
contient tous les principes actifs de 125 gr. de viande crue  
Spécifique des tuberculoses, de l'anémie, de tout état de consommation, d'affaiblissement  
Précieux dans les périodes de croissance, de grossesse, d'allaitement  
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES  
Vente en Gros : GIVAUDAN, LAVIROTTE & C<sup>o</sup>, 8, Quai des Brottes, LYON  
ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE A MM. LES DOCTEURS

MAISON SPÉCIALE DES PRODUITS  
POUR  
Régimes Alimentaires  
Aimé SUTY, Directeur  
LYON - 8, Rue de la République, 8 - LYON  
La Maison se tient à la disposition de MM. les Médecins pour échantillons et littérature qui peuvent les intéresser

CHAUSSURES  
ORTHOPÉDIQUES  
pour pieds difformes et jambes raccourcies  
SYSTÈME NOUVEAU pour le REDRESSMENT des PIEDS BOITÉS  
ET PARALYSIE  
Semelles pour pieds plats  
Faux pieds articulés  
APPAREIL SIMULÉ POUR COXALGIE  
luxation et autres  
A. DÉAGE  
ORTHOPÉDISTE BREVETÉ S.O.D.O. FRANCE ET ÉTRANGER  
FOURNISSEUR DES HÔPITAUX  
16, Rue Bellecour - LYON

RHUMATISMES & NÉURALGIES  
et toutes les Maladies  
Arthritiques et Névralgiques  
Sédatif, Goutte, Gravelle, Coliques hépatiques et néphrétiques, Lumbago, Maux de reins  
Migraines, Crampes, Neurasthénie sont guéries radicalement et en peu de jours par les  
CACHETS DE L'HERMITE  
Le plus puissant Antirhumatismal et Antinévralgique connu  
AUCUN RÉGIME - JAMAIS D'INSUCCÈS  
Les Cachets de l'Hermite sont un composé de plantes dépuratives, qui renouvellent le sang en le débarrassant de toutes ses impuretés : urates, acide urique et de tout germe de maladie. — Ils sont également un calmant et un reconstituant des nerfs.  
La boîte de 20 Cachets : 3.50 (franco contre mandat-poste)  
Dépôt général : Pharmacie F. LÉVIGNE, 6, place Sathonay, Lyon  
et dans toutes les bonnes pharmacies. Si vous ne trouvez pas ce produit chez votre pharmacien, adressez-vous directement ou priez-le de vous le faire venir.

Habillement et Equipement Militaires  
F. SIBUET  
Maison fondée en 1887  
23, Place des Terreaux, 23  
SPÉCIALITÉ POUR LE CORPS DE SANTÉ  
GRAND CHOIX DE  
Costumes Civils depuis 70 fr. le complet